

par le Rhône, ce qui rend inutile la construction d'un canal spécial pour l'amener au même point. Quant à l'eau du Rhône, il maintient qu'elle est le type des eaux potables, dès qu'elle est filtrée. Il ne croit pas, d'ailleurs, à l'existence d'une nappe d'eau souterraine, dont a parlé M. Delore. La configuration du plateau de la Croix-Rousse s'y oppose. — M. Locard partage, sur ce dernier point, l'opinion de M. Aynard. Les expériences faites, il y a quinze ans, au moyen des puits instantanés, ont démontré que le sous-sol lyonnais est formé d'un fond de granit, sur lequel repose une couche très épaisse d'argile ancienne, puis un banc de gravier. D'où cette conséquence que les puits creusés à une certaine profondeur, donnent de l'eau potable, à une profondeur plus grande, de l'eau impropre à la boisson et à une profondeur plus grande encore, une eau remplie de débris micacés, qui ne permettent de l'employer à aucun usage domestique.

